



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-123690>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-123690

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Troyes - Direction Commande Publique

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : Troyes

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réhabilitation du bâtiment rue Guivet en restaurant scolaire, salles de classe et d'activités, bureaux et aménagement de la cour d'école élémentaire Jean Jaurès - Lot 14 Peinture

Code CPV principal - Descripteur principal : 45442100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'école élémentaire Jean-Jaurès est située en plein coeur du centre Description succincte du marché : historique de la Ville de Troyes. Son bâtiment principal date des années 60-70. Un bâtiment plus ancien, probablement du 19ème siècle, se trouve dans son périmètre. Les travaux consistent en la réhabilitation totale du bâtiment Guivet en établissement scolaire y compris le réaménagement de la cour en ilot de fraîcheur. Ce bâtiment réhabilité permettra l'ouverture d'un nouveau restaurant scolaire ainsi que d'une salle de classe supplémentaire et de plusieurs salles d'activités. Clause d'insertion sociale obligatoire pour les lots 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9 et 10. Le présent marché public sera conclu à compter de sa date de notification jusqu'à expiration du délai de garantie de parfait achèvement ou à la levée de la dernière réserve si la réception est assortie de telles réserves Délai global d'exécution des travaux tous corps d'état confondus : 20 mois comprenant : - Période de préparation : 8 semaines pour chacun des lots à compter de la date prescrite par l'OS - Délai d'exécution propre à chacun des lots à compter de la date prescrite par l'OS sur la base du calendrier prévisionnel d'exécution et du calendrier détaillé d'exécution établi durant la période de préparation. Lot n° 16 Ascenseur, prestation d'entretien de 12 mois à compter de la date de réception

partielle des travaux d'installations d'ascenseurs. Lot n° 17 Espaces verts, garantie de reprise de 12 mois à compter de la date de réception partielle des travaux de plantation.

Critères d'attribution : - Coût des travaux, 100 pts, pondération 45 %, au regard du montant de la Critères d'attribution : DPGF. Pour les lots n° 2, 6 et 9, la Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) sera jugée au regard du critère Coût des travaux et sera retenue ou non au choix de la Commission d'Appel d'Offres. - Valeur technique et environnementale, 100 pts, pondération 55%, au regard du mémoire technique et environnemental du candidat : Sous-critère 1 : Méthodologie proposée : modes opératoires et procédés de construction mis en oeuvre suivant les différents travaux à réaliser. La méthodologie devra prendre en compte la réalisation de travaux en centre-ville au sein d'une école en activité. 5 pts coeff 10 = 50 pts. Sous-critère 2 : Moyens humains et matériels affecté au chantier, leurs qualifications (CV, diplômes, expériences ...) et le rôle de chacun, ainsi qu'à travers les moyens matériels envisagés et détail de l'organisation de l'encadrement du personnel (contrôle des travaux, sécurité etc...). 5 pts coeff 4 = 20 pts. Sous-critère 3 : Empreinte carbone des travaux : mesures prises par l'entreprise visant à réduire l'empreinte carbone de ses travaux, déplacements, livraisons et interventions. 5 pts coeff 3 = 15 pts. Sous-critère 4 : Organisation de la gestion des déchets : projet de schéma d'organisation et de gestion des déchets (SOGED), gestion de sa production de déchets résultant de ses travaux (désignation d'un responsable « déchets », action de sensibilisation du personnel, dispositif de tri adopté, filières d'élimination et de traitement, méthodologie de suivi et contrôle, ...) 5 pts coeff 3 = 15 pts. Les points seront appliqués conformément au barème de notation : 0 pt : aucune réponse - 1 pt : réponse faible - 2 pts : réponse insuffisante - 3 pts : réponse moyenne - 4 pts : réponse satisfaisante - 5 pts : excellente réponse. La note finale sera attribuée sur 100 pts.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 14 : Peinture - Attribution : attribué à 1 entreprise(s) – SAS CHAPUT (39178865000045) - 12 rue Jean-Baptiste Colbert - 10600 La Chapelle Saint Luc - Notifié le 02/10/2025 pour un montant global et forfaitaire de 64 467.85€ HT. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif Châlons-En-Champagne 25, rue du Lycée, 51036 Châlons-En-Champagne, 0326668687, greffe.ta-chalonsenchampagne@juradm.fr, <http://chalons-enchampagne.tribunaladministratif.fr/>. Introduction des recours : Mairie de Troyes place Alexandre Israël B.P. 767 10026 Troyes Cedex, 0325423486, commande.publique@ville-troyes.fr, <http://ville-troyes.fr/>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/11/2025